

# PeopleSoft prolonge à fin 2003 son offre 'anti-Oracle'

Le feuilleton continue. Ce programme anti-OPA avait été imaginé et mis en place par PeopleSoft dès juin dernier. Mais il venait à expiration à fin octobre. Malgré les réserves de la Justice, l'éditeur repreneur de JD Edwards a pris l'initiative de le reconduire au moins jusqu'au 31 décembre 2003. Pour rappel, il s'agit d'un engagement ferme et écrit qu'en cas de rachat où certaines conditions ne seraient pas remplies, l'acheteur serait solidairement tenu d'indemniser les clients à hauteur de 2 à 5 fois le prix des licences détenues.

C'est un nouveau pavé dans la cour de Larry Ellison, patron d'Oracle, qui décidément, peine à justifier sa stratégie d'absorption hostile. Au 30 septembre, l'incidence de ce programme de « précaution » était évalué à 800 millions de dollars -qui viendraient donc gonfler le coût de l'acquisition par Oracle. En retour, Oracle ne s'est pas privé de saisir la Justice: un juge de l'Etat du Delaware devrait se prononcer cette semaine sur la légalité de ce programme anti-OPA.